

COMPAS-TIS

QUE SAIS-JE ?

POLITIQUE DE LA VILLE

12 décembre 2018

Introduction -----	p.4
01 L'effet Quartier -----	p.6
02 Qui habite dans les quartiers ? -----	p.10
03 Le lien à l'emploi -----	p.14
04 La mixité sociale -----	p.16
05 Un niveau de vie faible -----	p.18
06 Le développement économique et l'emploi	p.20
07 L'éducation -----	p.22
08 La jeunesse -----	p.24
09 Les discriminations -----	p26
10 Inégalité hommes/femmes -----	p28
11 Le droit commun -----	p30

La loi dite Loi Lamy a permis la poursuite des démarches de Politique de la Ville dont la genèse date de la fin des années 70 en France et de la fin des années 80 sur le territoire actuel de Nantes Métropole.

Un nouveau découpage de quartiers (appelé « nouvelle géographie prioritaire ») a été mis en œuvre fin 2014 et validé en 2015 dans le cadre de l'écriture du Contrat de Ville de Nantes Métropole. Ce nouveau découpage a retenu 15 quartiers qui sont les plus fragiles au regard du niveau de revenu de ces territoires.

Ces 15 quartiers concernent 4 villes de Nantes Métropole avec un quartier sur Orvault, un quartier sur Rezé, deux quartiers sur Saint Herblain (dont le quartier de Bellevue qui est intercommunal avec Nantes), douze quartiers sur Nantes dont un intercommunal et enfin trois quartiers qui constituent le territoire appelé Nantes Nord.

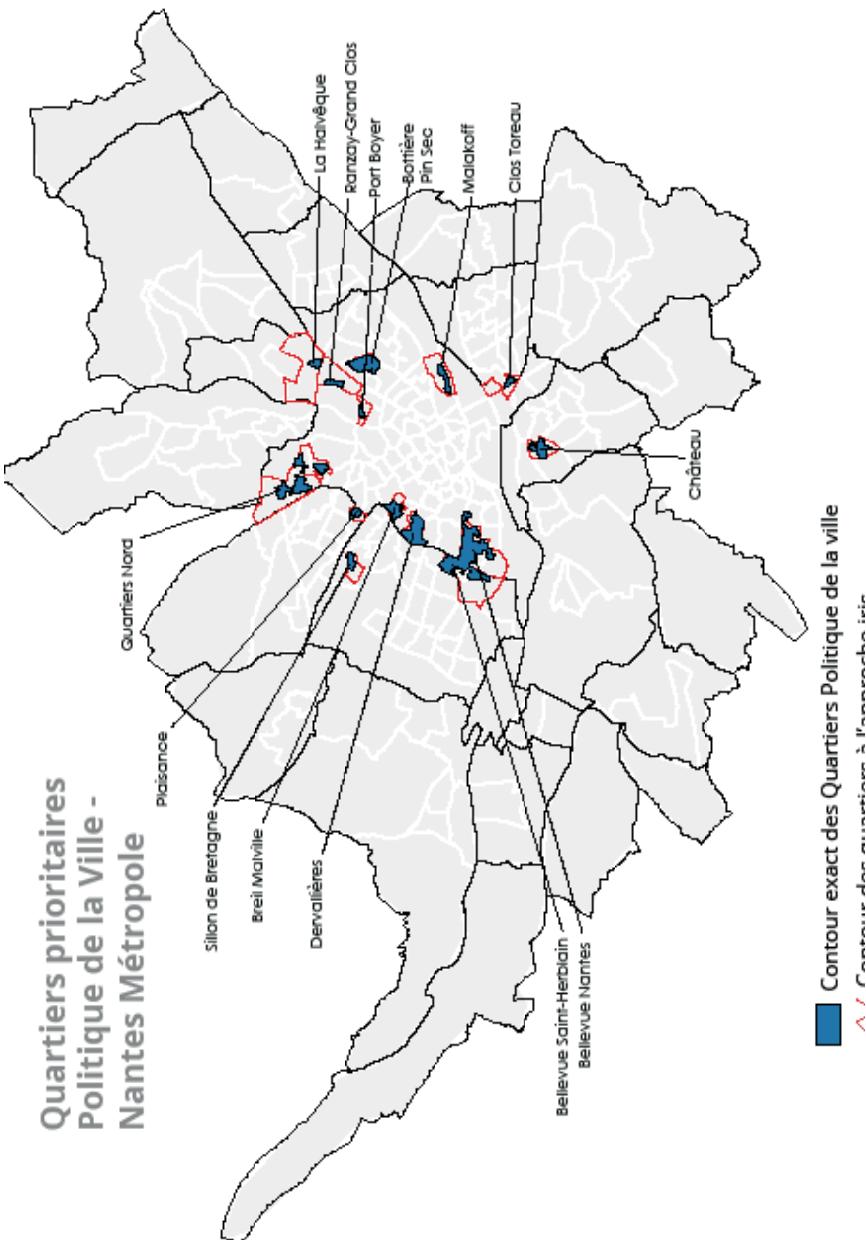
La forte présence de quartiers au sein de la ville centre n'est pas une situation atypique puisque parmi les villes centres de métropoles de 190 000 à 400 000 habitants, les villes de Toulouse, Rennes, Reims, Strasbourg, Montpellier, Nice sont dans le même cas. La situation est différente dans les villes centres des métropoles de Bordeaux et Lille pour lesquelles une grande partie des quartiers de la Politique de la Ville sont situés à l'extérieur de la ville centre.

Enfin, il faut retenir que tous les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville de Nantes Métropole sont des quartiers à forte densité de logements sociaux. Cette situation ne se retrouve pas dans tous les territoires nationaux. En effet, à Nice ou Montpellier par exemple, des quartiers prioritaires sont des quartiers de type « centre-ville » avec notamment beaucoup de locatifs privés, de copropriétés. Ces territoires cumulent des logements dégradés (à l'image du centre-ville de Marseille qui comprend un territoire Politique de la Ville de plus de 100 000 habitants intégrant une très grande partie du 3ème arrondissement) et des marchands de sommeil. Leurs enjeux sont totalement différents de ceux observés dans les grands quartiers d'habitat social qui composent aujourd'hui les quartiers prioritaires de Nantes Métropole. Cet état de fait facilite évidemment la comparaison entre les territoires.

Le découpage créé à partir de la loi Lamy a restreint les périmètres aux espaces habités. Dès lors, les données liées aux activités économiques sont moins pertinentes que précédemment puisque des zones d'activité situées à proximité immédiate des quartiers de la Politique de la Ville ont été exclues.

De même, la mise en œuvre d'un nouveau périmètre géographique complexifie le suivi « longitudinal » des indicateurs. C'est pour cela que, pour certains indicateurs contenus dans ce document, nous avons fait le choix de travailler au niveau des IRIS (des périmètres découplant les communes de plus de 5 000 habitants en petits quartiers de 2 000 habitants environ). Cela nous permet d'avoir un suivi fin des données dans le temps (depuis 1990 pour certaines d'entre elles, mais souvent depuis 1999).

La carte ci-contre met en évidence la localisation des 15 quartiers prioritaires ainsi que les périmètres des IRIS associés.



L'effet quartier met en évidence qu'un habitant ayant les mêmes atouts a moins de chance de voir sa situation évoluer positivement s'il habite dans certains territoires plutôt que dans d'autres. Par exemple, l'effet quartier pourrait se traduire par une probabilité de sortir de la pauvreté plus faible dans les quartiers de la Politique de la Ville que dans d'autres quartiers et cela à niveaux équivalents de « compétences » (structure familiale, expérience professionnelle, âge, niveau de qualification, ...).

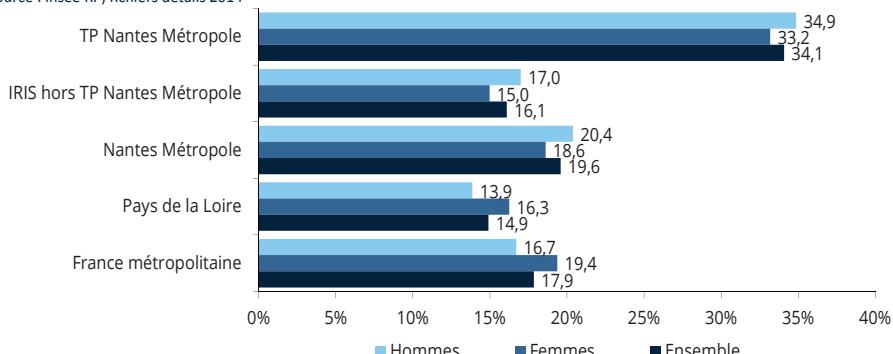
Il est bien sûr très difficile d'avoir la possibilité de suivre des panels d'individus identiques entre deux catégories de territoires (Politique de la Ville et hors Politique de la Ville par exemple). Dès lors, cette approche est soumise à points de vue contradictoires au sein de la communauté scientifique.

Les graphiques et tableaux ci-contre illustrent pourtant un effet quartier par comparaison entre les habitants des QPV de Nantes Métropole et les habitants des autres territoires.

Le premier concerne les demandeurs d'emploi. Parmi l'ensemble de la population active, la part des demandeurs d'emploi dans les quartiers de la Politique de la Ville est actuellement le double de celle des autres territoires. Cette mesure est constante depuis que les indicateurs sont suivis. L'écart entre les territoires semble lié aux caractéristiques des habitants et notamment à la question du niveau de formation. En effet, les graphiques concernant les indices de chômage illustrent, à tous les niveaux territoriaux, des valeurs plus importantes pour les personnes n'ayant pas de diplôme ou ayant un niveau CAP/BEP et des valeurs plus faibles pour les personnes diplômées de l'enseignement supérieur. Par conséquent, la plus forte proportion de demandeurs d'emploi dans les quartiers prioritaires pourrait s'expliquer par la faible présence de personnes ayant un haut niveau de formation. Or, il apparaît nettement que, quel que soit le niveau de formation, les habitants des quartiers ont un indice de chômage plus fort que ceux qui n'y habitent pas. Cet écart s'explique aisément par l'absence de réseaux. Ainsi, Pôle Emploi recense environ 33% de toutes les offres d'emplois possibles. Dès lors, une grande partie des autres formes de recrutement se fait par « réseaux », capacité à être informé ou à être mis en relation. Cette connexion est beaucoup plus facile si le demandeur habite dans un quartier plus mixte (où son réseau de relation est informé, peut transmettre les informations) que dans un environnement où l'accès à cette information cachée est rare.

Indice de chômage estimé des 15-64 ans non scolarisés ayant au mieux le CAP/BEP (%)

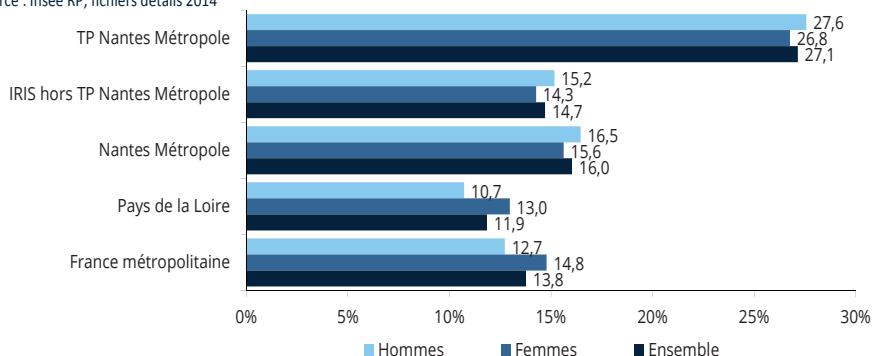
Source : Insee RP, fichiers détails 2014



Indice de chômage estimé des 15-64 ans non scolarisés ayant le niveau BAC (%)

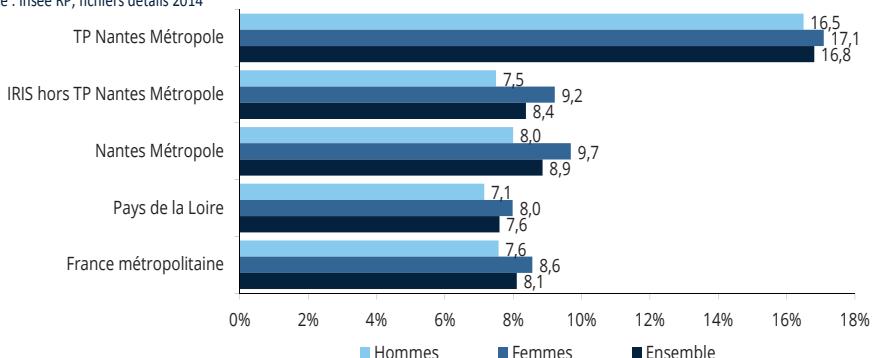
(%)

Source : Insee RP, fichiers détails 2014



Indice de chômage estimé des 15-64 ans non scolarisés ayant au moins un BAC+2 (%)

Source : Insee RP, fichiers détails 2014

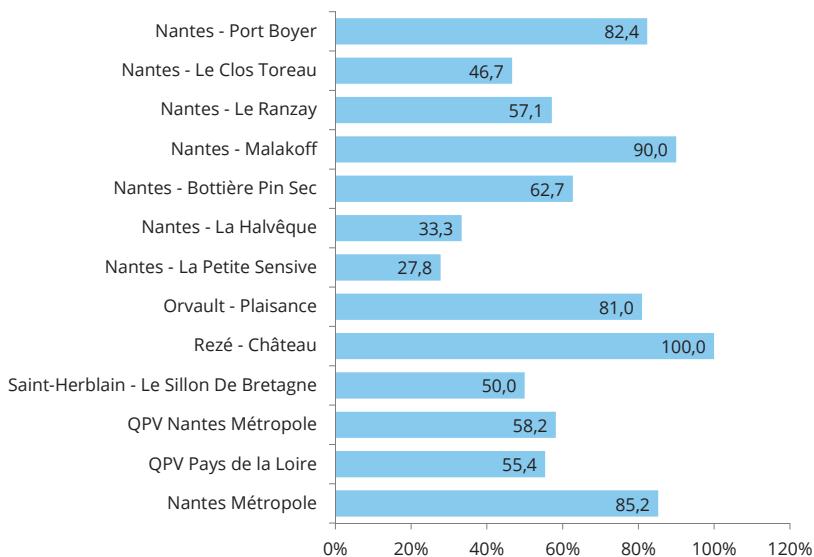


Le deuxième concerne l'orientation des jeunes après la troisième. L'orientation post troisième est très fortement liée à la condition sociale des parents. Ainsi, pour Nantes Métropole, 7% des jeunes dont les parents se situent dans la catégorie « très favorisée » (classement Education Nationale) sont en lycée professionnel contre 38% des jeunes dont les parents sont positionnés en catégorie « défavorisée ». Au total, 15% des jeunes lycéens sont en lycée professionnel. Dans les QPV ce taux est de 40%. L'écart peut s'expliquer par les différences de compositions sociales des ménages. Pourtant, les jeunes des catégories défavorisées ne sont pas 38% à être en lycée professionnel, mais 48%. Cet écart se retrouve dans tous les quartiers « Politique de la Ville » en France et il est amplifié dans les grands quartiers (ceux comptant beaucoup d'habitants). Cette situation s'explique notamment par la faiblesse de la mixité sociale dans les collèges. Elle est partie intégrante de l'explication à cet effet quartier. Il faut noter que le périmètre de recrutement dans les quartiers Politique de la Ville reprend souvent les contours des quartiers d'habitat social. L'absence de mixité sociale y est encore renforcée.

Ces deux exemples (mais bien d'autres pourraient être retenus) questionnent l'effet quartier qui permet de donner du sens à la Politique de la Ville et au choix de territoires prioritaires.

Part de lycéens en terminale par rapport aux collégiens en 3ème en 2015 (en %)

Source : Ministère de l'Education Nationale, Depp 2015



La Population en nombre

Les habitants des quartiers de la Politique de la Ville de Nantes métropole représentent 8,8% de tous les habitants, soit un tout petit moins de 54 000 personnes. Dans une métropole avec une croissance importante de population, très supérieure à celle de la France dans son ensemble, la population des quartiers prioritaires a tendance à diminuer. Cette baisse est bien évidemment liée aux opérations de renouvellement urbain, mais aussi à l'absence de progression du nombre de logements dans les quartiers. Actuellement, compte tenu du vieillissement de la population, de la progression de la monoparentalité et de l'occupation de logements par une personne seule, cela se traduit par une baisse « mécanique » de la population

La Structure en âge

Pourtant, la population des quartiers prioritaires est une population jeune, avec quatre habitants sur dix de moins de 25 ans. Cette proportion est de 33% pour l'ensemble des habitants de la Métropole nantaise. A l'opposé, les plus de 60 ans représentent 14% de la population contre 20% pour Nantes Métropole. Les écarts sont significatifs. Les quartiers prioritaires sont donc des territoires jeunes avec plus d'enfants que dans les autres quartiers de l'agglomération.

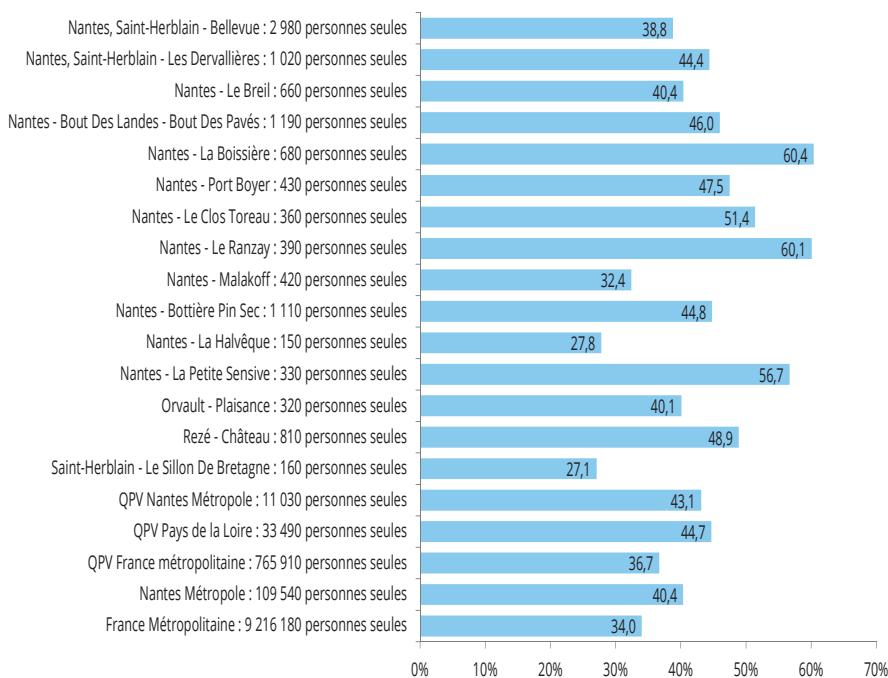
Les isolés

Il est sans doute surprenant d'observer que malgré cette configuration « jeune », la part des logements occupés par une personne seule est de 43% dans les QPV, alors qu'elle est de 40% sur l'ensemble de Nantes Métropole, où les personnes seules sont avant tout des étudiants et des personnes âgées. Dans les quartiers, ces deux catégories de population y sont beaucoup moins nombreuses. Cela signifie donc que les personnes seules dans les quartiers ont des caractéristiques très différentes de celles observées à l'extérieur : en effet, il s'agit beaucoup plus fréquemment d'hommes et de personnes ayant entre 25 et 59 ans. Il s'agit donc d'hommes en âge de travailler. A l'extérieur il s'agit de femmes qui sont soit étudiantes, soit âgées. Cette spécificité des quartiers est à prendre en considération dans les politiques spécifiques mises en œuvre dans le cadre de la programmation de la Politique de la Ville.

Cette part importante de logements occupés par une personne seule se traduit par une baisse du nombre de personnes par logement. Ainsi, il y a actuellement 2,14 personnes par logement occupé en moyenne contre 2,07 pour l'ensemble de la métropole.

Part des ménages d'une personne (%)

Source : Insee RP 2010



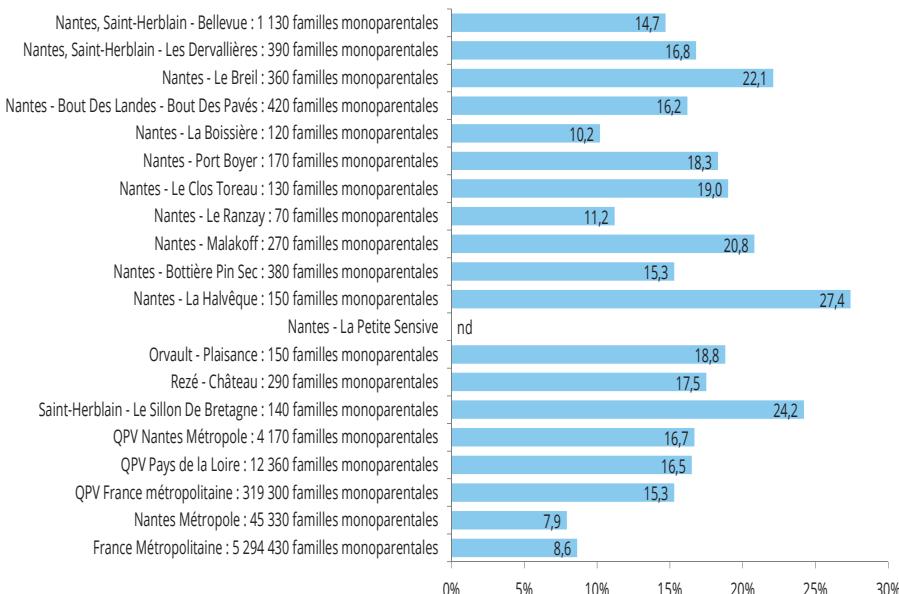
Les familles monoparentales

Paradoxalement, le nombre de familles monoparentales ne progresse presque plus dans les quartiers depuis quelques années. Ainsi, au cours des cinq dernières années observées (entre 2010 et 2015) le nombre de familles monoparentales a progressé de 80 dans les quartiers, contre une progression de 2 500 à l'extérieur des quartiers. Pour autant, parmi l'ensemble des ménages, la part des familles monoparentales est de 17% dans les QPV contre 8% sur l'ensemble de Nantes Métropole. Le rapport est du simple au double. Parmi les entrants, 16% sont des familles monoparentales dans les quartiers contre 8% à l'extérieur. Cela signifie donc que ce ne sont pas les mouvements de populations qui modifient la structure des habitants, du moins en ce qui concerne la structure des ménages.

Sur la base d'un indice de difficulté — créé à partir des liens à l'emploi des ménages, des niveaux de formation, de la possession d'un véhicule et de la structure des ménages — le profil des entrants n'est pas fondamentalement différent de celui des présents. Il y a une fragilisation des habitants qui se fait par les entrants, mais la grande partie de cette fragilisation des territoires prioritaires de la Politique de la Ville se produit dans le quartier.

Part des familles monoparentales parmi les ménages (%)

Source : Insee RP 2010



03

La jeunesse de la population des quartiers prioritaires fait que si ceux-ci représentent 8,7% de tous les habitants de Nantes Métropole, ils représentent aussi 10,5% de tous les actifs de l'agglomération. Par conséquent, outre d'être des réservoirs démographiques pour Nantes Métropole, les quartiers de la Politique de la Ville sont des réservoirs d'actifs pour les entreprises du bassin d'emploi. Ce qui explique cette situation est essentiellement lié à une structure par âge plus jeune, mais aussi à un taux d'activité des moins de 25 ans beaucoup plus important que ce qui est observé dans les autres quartiers de l'agglomération. En effet, la part des jeunes qui poursuivent leurs études au-delà de 16 ans, mais surtout au-delà de 20 ans, y est beaucoup plus faible. Dans les quartiers, les jeunes se retrouvent beaucoup plus vite sur le marché du travail. Ils contribuent ainsi à faire progresser le nombre et le taux d'activité dans les quartiers.

De même, la part des 60/65 ans encore en activité est aussi importante dans les quartiers que dans le reste de l'agglomération. Ce constat peut être surprenant ; en effet, le profil des habitants ne correspond pas à l'image du Cadre qui ne souhaite pas quitter son entreprise car le travail au poste qu'il occupe y est passionnant. Bien au contraire, les parcours professionnels des habitants les ont beaucoup fragilisés. La part de population handicapée y est aussi beaucoup plus forte (le double de celle observée dans les quartiers en proportion). Ce fort taux d'actif au-delà de 60 ans s'explique par le besoin de compléter une petite retraite, mais aussi par l'arrêt de dispenses de recherche d'emploi au motif de l'âge. Pour autant, au-delà de 60 ans, la part des personnes au chômage dans les quartiers y est très forte. Pour beaucoup, il s'agit de personnes qui arrivent à avoir de toutes petites missions, entrecoupées de périodes de chômage.

Le chômage dans les quartiers est en proportion deux fois plus important que sur l'ensemble de l'agglomération nantaise. Ce taux est aussi le double pour les jeunes, pour les femmes, comme pour les hommes.

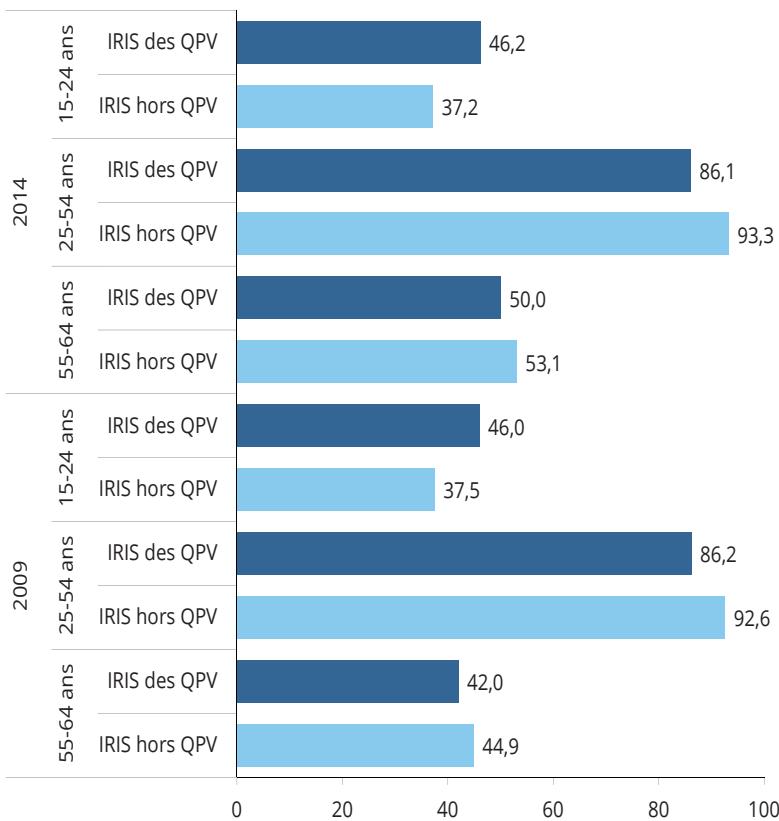
Il faut noter qu'au cours des 25 dernières années, le taux d'activité des femmes des quartiers a beaucoup moins progressé que celui des femmes situées hors des quartiers. A titre d'exemple, en 1990, le quartier des Dervallières d'une part, et la ville de Bouaye d'autre part, avaient chacun un taux d'activité des femmes entre 25 et 54 ans de 70% (le taux d'activité comprend à la fois les personnes qui occupent un emploi et celles qui n'en occupent pas). En 2015, le taux est de 93% pour Bouaye et il est de 67% pour les Dervallières. Cette évolution interroge fortement sur la place des femmes. Ainsi, il faut noter que plus le taux d'activité féminin est fort dans les quartiers, moins il y a en proportion de personnes pauvres (ce qui est logique car l'activité apporte des ressources aux habitants des territoires).

Dans les quartiers, 63% des revenus proviennent de l'emploi, contre 75% sur l'ensemble de l'agglomération. La grande majorité des ressources (près des deux tiers) provient essentiellement des revenus de l'activité professionnelle des ménages. Il ne s'agit pas de quartiers « d'assistés ».

Enfin, le besoin de mobilité géographique est très important pour les habitants des quartiers. Ils sont 30% à utiliser les transports en commun pour aller travailler, contre 20% pour l'ensemble des habitants de Nantes Métropole. La bonne couverture du réseau de transports en commun explique cette situation. Cependant, il faut noter que la dépendance à la voiture y est très forte. Si plus de la moitié des actifs occupés dans les quartiers se déplacent en voiture, la probabilité d'être au chômage y est parallèlement deux fois plus forte pour les personnes qui n'ont pas de véhicule. Cet écart ne permet pas de savoir si c'est l'absence de voiture qui explique l'absence d'emploi ou si c'est l'absence d'emploi qui explique l'absence de voiture

Taux d'activité selon les âges (%)

Source : Insee Rp, 2009-2014



04

Le graphique ci-contre permet de mieux comprendre la répartition des territoires au regard de la mixité des catégories socio-professionnelles (CSP). Chacun des points représente un des 14 000 quartiers des villes de France (un quartier est ici un IRIS, c'est-à-dire le plus petit niveau territorial retenu par l'INSEE pour traiter ces données). Plus les points sont situés en bas du graphique, plus la répartition des CSP est proche de celle de la France (les écarts sont alors proches de 0). Plus les points sont hauts, plus la répartition des CSP est éloignée de celle de la France. Par conséquent les points situés le plus haut, représentent les quartiers où il y a le moins de mixité sociale.

L'axe des abscisses (la répartition horizontale) représente les niveaux de revenus de tous les quartiers français. Ainsi, plus un point est situé à gauche de la distribution, plus le niveau de revenu médian du quartier est faible. A l'opposé, plus le point est situé à droite, plus le quartier a un niveau de vie important.

Cette courbe, presqu'en « U », indique que l'absence de mixité concerne les deux extrêmes de la répartition des quartiers par niveau de revenu. Ainsi, ce sont à la fois les quartiers les plus pauvres et les quartiers les plus riches qui connaissent le moins de mixité. Il apparaît même que l'indice d'absence de mixité est plus fort dans les quartiers les plus riches que dans les quartiers les plus pauvres. Cependant, il faut noter que les points situés le plus à droite du graphique ne concernent pas des quartiers de Nantes Métropole, mais seulement des quartiers de l'Ouest Parisien.

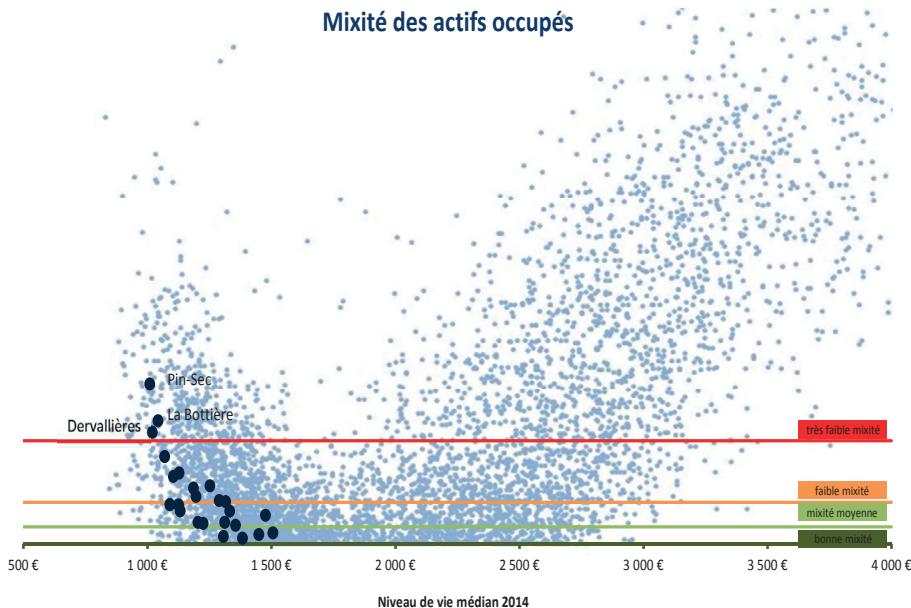
En ne retenant que les quartiers de Nantes Métropole, la courbe est une courbe en « U » parfaite. Les phénomènes de regroupement par catégorie sociale se retrouvent donc dans les deux extrêmes. Cette analyse ne concerne que les ménages au regard de leur CSP.

Beaucoup pensent que la mixité ne peut pas être qu'une affaire de répartition géographique, mais que l'objectif est avant tout de travailler sur une mixité dans des espaces partagés.

En ce qui concerne l'école, les données disponibles au niveau des collégiens, seulement 11% des ménages appartiennent aux deux catégories les plus élevées recensées par l'Education nationale dans les quartiers, alors que ceux-ci représentent 53% sur toute l'agglomération. Avec une carte scolaire déterminée sur une base de proximité entre le lieu de vie des collégiens et le lieu d'études, l'absence de mixité se retrouve aussi dans les établissements.

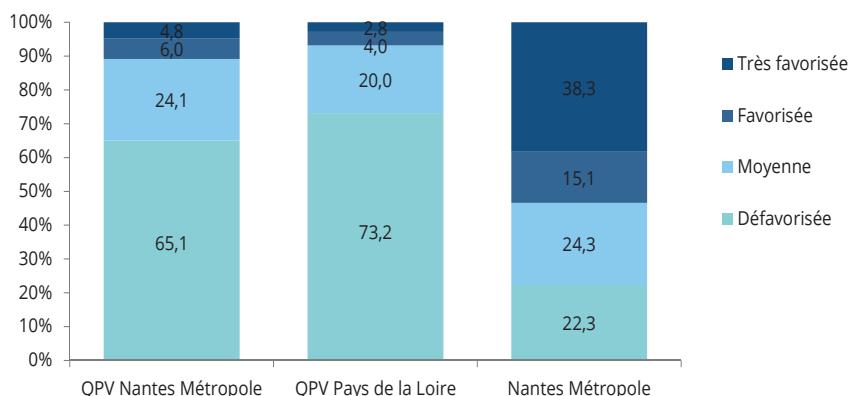
De même, l'analyse de la localisation des licenciés des clubs sportifs, met en évidence que les habitants des quartiers ne pratiquent pas les mêmes sports que les habitants des autres territoires. Ainsi, les « footballeurs » des quartiers ont une présence dans ce sport trois fois supérieure à ce qu'ils représentent parmi tous les sportifs licenciés. Ils sont aussi en proportion deux fois plus présents dans les fédérations d'haltérophilie ou de musculation. A l'opposé, ils ne sont que très peu présents dans les clubs de tennis par exemple.

Ces quelques illustrations mettent en évidence la difficulté, pour des territoires pourtant proches, de vivre ensemble. Il s'agit certainement d'un des enjeux les plus importants, notamment pour permettre aux plus jeunes des quartiers de s'ouvrir sur un monde où ils peuvent avoir leurs chances mais aussi, aux ménages les plus éloignés des quartiers de sortir des représentations erronées



Répartition des collégiens* selon la PCS du représentant légal (en %)

Source : Ministère de l'Education Nationale, Depp 2015



* hors UPE2A, ULIS, SEGPA

05

La géographie prioritaire a été conçue à partir du seul indicateur du niveau de revenu territorialisé. Dès lors, comme seuls les quartiers avec les niveaux de revenus les plus faibles ont été retenus, il est tout à fait cohérent d'observer que les niveaux de vies sont les plus réduits.

La spécificité du territoire de Nantes tient à un niveau de vie fort pour l'ensemble de la Métropole. Ainsi, avec Rennes, Nantes est la métropole française (en dehors de Paris et de Lyon) qui a le niveau de vie le plus fort (plus fort qu'à Nice, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Lille, Reims, Strasbourg). Ainsi, Nantes Métropole a un niveau de vie médian de 1 821 €. Le niveau de vie médian des quartiers de la Politique de la Ville se situe entre 969 € et 1 175 €.

L'analyse des revenus médians par quartier depuis 2001 met en évidence une progression extrêmement importante des écarts. Ainsi le revenu médian de Nantes Métropole a progressé de 60 € de plus que celui du niveau national. Par contre, dans les quartiers concernés par la Politique de la Ville, les écarts sont fortement inversés. Ainsi, les QPV ont connu une progression de l'accroissement des écarts de 230 € avec l'ensemble de la France. Cela signifie qu'entre 2001 et 2014, les écarts entre Nantes Métropole dans son ensemble et l'ensemble des QPV a progressé de près de 300 €. L'accroissement de ces inégalités territoriales se retrouve dans toutes les grandes métropoles.

Le niveau du troisième quartile de la dispersion des revenus connaît un écart de près de 1 000 euros entre les QPV et le reste de l'agglomération. Le troisième quartile des QPV est très inférieur au niveau de revenu médian des autres territoires.

Dès lors, il est logique d'avoir des taux de pauvreté beaucoup plus forts dans les QPV que sur le reste de l'agglomération. Ainsi 42% des habitants des quartiers prioritaires vivent sous le seuil de pauvreté. Ce taux est de 11% pour l'ensemble de Nantes Métropole. Ainsi, près d'un tiers des personnes pauvres vit dans un quartier prioritaire, alors que ceux-ci ne représentent que 8,7% de tous les habitants.

Le seuil d'accès à la CMUC est situé à 800 euros environ soit 20% en dessous du seuil de pauvreté qui est de 1 000 € environ. La CMUC nous permet d'avoir des informations par tranche d'âge. Ainsi, nous pouvons observer que 13% des moins de 18 ans de Nantes Métropole sont bénéficiaires de la CMUC contre 7% de tous les nantais. Par contre, 48% des moins de 18 ans dans les QPV sont bénéficiaires de la CMUC. Ainsi, 40% des moins de 18 ans bénéficiaires de la CMUC vivent dans un quartier de la Politique de la Ville. Il apparaît donc que les enfants sont plus souvent en situation de pauvreté. Ce phénomène est renforcé dans les QPV.

Les bénéficiaires du RSA sont très nombreux dans les QPV. Un ménage sur

cinq est bénéficiaire du RSA socle contre un sur quinze à l'extérieur. Ainsi, 22% des bénéficiaires du RSA vivent dans un QPV.

De même, la part des bénéficiaires de l'AAH y est beaucoup plus forte. Ainsi, 8% des ménages des QPV sont bénéficiaires du RSA. Ce taux n'est que de 3% pour l'ensemble de la métropole.

Les quartiers sont donc fortement concernés par les phénomènes de pauvreté. Cependant, si le travail est important dans les quartiers, celui-ci ne protège pas de la pauvreté pour autant. Si 9% des actifs occupés de Nantes Métropole sont en situation de pauvreté, ce pourcentage est de 20% en QPV, en évolution de plus de 5 points contre 2 points sur l'ensemble de Nantes Métropole. La progression a donc été plus forte dans les QPV que sur l'ensemble de l'agglomération.

QPV - contours exacts	Seuil de pauvreté à 60%			Evolution du taux de pauvreté 2013-2014 (en point)
	en 2014 : 1 008€		en 2013 : 1 000€	
	Population sous le seuil de pauvreté*	Taux de pauvreté (%)	Taux de pauvreté (%)	
Nantes, Saint-Herblain - Bellevue	6 395	37,8	35,4	+2,4
Nantes, Saint-Herblain - Les Dervallières	2 548	50,2	48,1	+2,1
Nantes - Le Breil	1 498	41,9	40,6	+1,3
Nantes - Bout Des Landes - Bout Des Pavés	2 221	43,0	40,8	+2,2
Nantes - La Boissière	902	46,8	42,8	+4,0
Nantes - Port Boyer	704	40,6	40,9	-0,3
Nantes - Le Clos Toreau	516	40,5	40,4	+0,1
Nantes - Le Ranzay	416	35,7	41,6	-5,9
Nantes - Malakoff	1 271	40,6	40,4	+0,2
Nantes - Bottière Pin Sec	2 546	48,9	48,3	+0,6
Nantes - La Halvèque	609	42,4	40,8	+1,6
Nantes - La Petite Sensitive	446	40,5	35,2	+5,3
Orvault - Plaisance	649	38,4	39,6	-1,2
Rezé - Château	1 071	36,1	32,5	+3,6
Saint-Herblain - Le Sillon De Bretagne	873	56,7	55,2	+1,5
QPV Nantes Métropole	22 663	42,0	40,4	+1,7
Nantes Métropole	71 636	11,6	11,1	+0,5
Pays de la Loire	408 823	11,1	10,9	+0,2
France Métropolitaine	9 406 284	14,7	14,5	+0,2

* Estimations @Compas

Source : Insee, Filosofi 2013 et 2014

La nouvelle géographie prioritaire a fortement resserré les périmètres éligibles à la Politique de la Ville. Les contours sont essentiellement ceux des territoires d'habitat. Dès lors, ce sont des quartiers de vie qui sont retenus et non des quartiers larges comme préalablement. Ils n'englobent donc que très peu de zones d'activité économiques ou commerciales.

Pour Nantes Métropole la spécificité repose sur le grand quartier de Bellevue qui est un territoire concerné par le dispositif de Zone Franche. Dès lors, avec le développement de ce dispositif, les espaces d'entreprises ont trouvé preneurs et l'activité s'est fortement développée dans le grand quartier. Actuellement, un tiers des entreprises et établissements situés dans les QPV de Nantes Métropole se trouvent dans ce quartier (1 300 dont 900 sur Nantes et 400 sur Saint-Herblain, sur un total, pour tous les QPV, de 4 100 établissements et entreprises). Les quartiers Nord de Nantes représentent 600 établissements et entreprises.

Près de 6 entreprises sur 10 sont des entreprises individuelles. Il ne s'agit donc pas de sociétés avec un statut de « personne morale », alors que la majorité des entreprises, pour tout Nantes Métropole, a ce statut « personne morale ». Il n'est donc pas surprenant de constater que près des trois quarts des entreprises n'ont aucun salarié. Il s'agit donc d'entreprises qui permettent à leurs créateurs d'avoir un emploi pour eux-mêmes. Ces entreprises sont marquées par une surreprésentation dans les domaines de la construction et du commerce (en proportion il y a deux fois plus d'entreprises dans le domaine du bâtiment que pour l'ensemble de Nantes Métropole). Il en est de même dans la création d'entreprises au cours de ces dernières années.

Le développement de la micro-entreprise a des effets importants dans les quartiers prioritaires. La moitié (47%) des créations d'entreprises dans les QPV sont des micro-entreprises. Il n'est pas possible actuellement de connaître les secteurs d'activité ou la durabilité de ces entreprises. Ainsi, dans ces micros entreprises il peut y avoir une forte proportion d'entreprises créées sur initiatives des plateformes de type VTC ou portage de repas au domicile de personnes privées. Cependant, cette forte proportion met en évidence l'importance pour les habitants des quartiers à avoir une activité économique.

Parallèlement, le nombre de demandeurs d'emploi a fortement progressé depuis le début de la crise économique en 2008. Cela s'est traduit par près de 1 800 demandeurs d'emplois supplémentaires dans les quartiers (2009/2018) pour une progression de 19 000 sur l'ensemble de l'agglomération. Comme les actifs des quartiers prioritaires représentent 10% de l'ensemble des actifs de Nantes Métropole, les équilibres ont été maintenus. Cependant, au regard de la population active dans les quartiers, l'indice de chômage (et non le taux qui ne peut pas être calculé à un niveau aussi fin) est deux fois plus fort en territoire prioritaire qu'il ne l'est à l'extérieur. Ce ratio est resté constant depuis cette période. Près de la moitié des demandeurs d'emploi dans les quartiers

sont des demandeurs d'emploi de longue durée. Les secteurs d'activité recherchés sont ceux des services à la personne et à la collectivité, ceux de la construction, du commerce, du transport et logistique et de l'hôtellerie. Ces 6 secteurs représentent près de 60% de l'ensemble de la demande d'emploi.

En 2016, 600 personnes habitant les QPV ont été embauchées dans le cadre des emplois aidés soit près d'un quart de tous les emplois aidés de Nantes Métropole. La part des femmes y est très majoritaire.

QPV - Contours exacts	Etablissements existants au 1er janvier 2015	
	Nb	%o*
Nantes, Saint-Herblain - Bellevue	610	36,1
Nantes, Saint-Herblain - Les Dervallières	103	20,3
Nantes - Le Breil	60	16,8
Nantes - Bout Des Landes - Bout Des Pavés	124	24,0
Nantes - La Boissière	42	21,8
Nantes - Port Boyer	37	21,4
Nantes - Le Clos Toreau	31	24,3
Nantes - Le Ranzay	41	35,2
Nantes - Malakoff	84	26,8
Nantes - Bottière Pin Sec	128	24,6
Nantes - La Halvêque	26	18,1
Nantes - La Petite Sensive	20	18,2
Orvault - Plaisance	25	14,8
Rezé - Château	96	32,4
Saint-Herblain - Le Sillon De Bretagne	148	96,2
QPV Nantes Métropole	1 575	29,2
QPV Pays de la Loire	3 401	22,7
Nantes Métropole	50 969	83,7
Pays de la Loire	281 697	76,9
France Métropolitaine	5 707 017	89,6

Source : Insee, RP 2013 & Sirene 2015

* part pour 1 000 habitants

La part des diplômés de l'enseignement supérieur est passée de 7% de la population ayant terminé ses études en 1990 à 23% aujourd'hui. La progression est très importante, puisqu'elle représente un écart de 16 points en 25 ans. Pour Nantes Métropole, la proportion est passée sur la même période de 14% à 46%, soit une progression de 32 points. Ainsi, hors des quartiers, la dynamique est deux fois plus importante que celle observée à l'intérieur des quartiers.

Bien évidemment, les mouvements de population peuvent expliquer cette situation avec le départ des personnes poursuivant leurs études ou ayant obtenu un diplôme et pour beaucoup un emploi leur permettant l'accès à un logement en dehors des QPV. Pour autant, il est important de noter que beaucoup de ces personnes diplômées qui restent dans les quartiers occupent des emplois qui ne correspondent pas à leurs niveaux de formation (effet de déclassement très fort dans les quartiers).

Les données de l'Education nationale pour les élèves demeurant sur Nantes Métropole mettent en évidence des effets de déscolarisation importants pour des jeunes entre 16 et 18 ans. Ainsi, le ratio entre les élèves de troisième et les élèves de terminale (en lycée professionnel, général ou technologique) est de 88% pour Nantes Métropole. Cela signifie que pour 100 élèves en troisième il y en a 88 en terminale. Ce taux est de 58 dans les QPV. L'écart est donc de 30 points. Cela peut s'expliquer en partie par une orientation dans un système scolaire hors Education nationale (Maisons familiales rurales, lycées agricoles ou encore CFA appartenant à des branches professionnelles). Cependant, dans les autres quartiers ces orientations sont aussi possibles avec notamment des jeunes qui peuvent aller dans des lycées hors contrat (ce qui apparaît difficile pour les jeunes des quartiers). Ainsi, les collégiens des QPV représentent 10,3% de tous les collégiens mais seulement 6,8% de tous les lycéens (en professionnel, en général ou technologiques, public ou privé sous contrat).

Les collégiens de Nantes Métropole se répartissent pour 56% dans le public hors réseau prioritaire, 6% en réseau prioritaire, 38% dans le privé. Dans les quartiers, 40% sont inscrits dans le public hors réseau prioritaire, 40% en REP ou REP+ et 20% dans le privé. En ce qui concerne le lycée, 85% des jeunes de Nantes Métropole sont en lycée général ou technologique contre 56% des jeunes issus des quartiers prioritaires. Les jeunes des quartiers représentent 6,8% des lycéens, mais ils représentent 18% des jeunes en lycée d'enseignement professionnel.

De même, il faut noter que les jeunes filles connaissent une orientation beaucoup plus fréquemment générale ou technologique que les jeunes garçons. Elles sont beaucoup moins concernées que les jeunes garçons par cet effet de déscolarisation entre la troisième et la terminale.

Enfin, pour mieux mesurer les besoins autour de l'éducatif dans les quartiers, un indicateur de vulnérabilité des enfants a été construit dans le cadre de ce travail de diagnostic. Il reprend sept indicateurs de fragilité (autour du logement, de la structure familiale, des niveaux de formation des parents et de l'emploi des parents). Quand 4 de ces 7 indicateurs sont présents dans la vie de l'enfant, il y a une situation de vulnérabilité de l'enfant ou du jeune. Ainsi dans les QPV 41% des enfants sont concernés par ces situations. Ce taux est de 6% à l'extérieur des quartiers. Au total plus de la moitié des enfants concernés par cet indice vivent dans un des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

QPV - contours exacts	Nb de lycéens scolarisés	Répartition des lycéens selon la filière (en %)		
		générale ou technologique - public -	générale ou technologique - privé -	professionnelle
Nantes, Saint-Herblain - Bellevue	529	51,2	8,9	39,9
Nantes, Saint-Herblain - Les Dervallières	139	57,6	3,6	38,8
Nantes - Le Breil	147	54,4	10,9	34,7
Nantes - Bout Des Landes - Bout Des Pavés	139	48,2	10,8	41,0
Nantes - La Boissière	32	71,9	nd	28,1
Nantes - Port Boyer	47	46,8	14,9	38,3
Nantes - Le Clos Toreau	56	55,4	8,9	35,7
Nantes - Le Ranzay	40	50,0	nd	50,0
Nantes - Malakoff	145	55,9	5,5	38,6
Nantes - Bottière Pin Sec	158	46,2	12,7	41,1
Nantes - La Halvèque	48	56,3	16,7	27,1
Nantes - La Petite Sensitive	35	42,9	nd	57,1
Orvault - Plaisance	67	50,7	nd	49,3
Rezé - Château	108	50,0	5,6	44,4
Saint-Herblain - Le Sillon De Bretagne	43	51,2	11,6	37,2
QPV Nantes Métropole	1 733	51,9	8,2	39,9
QPV Pays de la Loire	4 493	50,0	6,0	44,0
Nantes Métropole	25 456	62,3	22,4	15,3

Source : Ministère de l'Education Nationale, Depp 2015

QPV - contours exacts	Nb de collégiens scolarisés	Répartition des collégiens selon le type d'établissement (en %)			Part des collégiens en SEGPA, ULIS ou UPE2A (en %)
		public*	privé	REP / REP+	
Nantes, Saint-Herblain - Bellevue	860	24,7	16,2	59,2	8,0
Nantes, Saint-Herblain - Les Dervallières	318	19,5	19,2	61,3	5,7
Nantes - Le Breil	247	28,7	17,4	53,8	3,6
Nantes - Bout Des Landes - Bout Des Pavés	262	16,8	21,8	61,5	5,0
Nantes - La Boissière	73	12,3	12,3	75,3	nd
Nantes - Port Boyer	52	nd	21,2	nd	nd
Nantes - Le Clos Toreau	101	nd	53,5	nd	9,9
Nantes - Le Ranzay	88	nd	17,0	nd	nd
Nantes - Malakoff	229	25,3	23,1	51,5	8,3
Nantes - Bottière Pin Sec	294	nd	34,7	nd	9,5
Nantes - La Halvèque	86	nd	26,7	nd	5,8
Nantes - La Petite Sensitive	71	15,5	22,5	62,0	7,0
Orvault - Plaisance	121	nd	7,4	nd	4,1
Rezé - Château	167	nd	19,2	nd	6,6
Saint-Herblain - Le Sillon De Bretagne	83	nd	9,6	nd	14,5
QPV Nantes Métropole	3 052	39,5	20,7	39,8	6,7
QPV Pays de la Loire	8 557	38,4	18,3	43,3	6,4
Nantes Métropole	28 973	56,1	37,4	6,5	2,3

* hors REP / REP+

Source : Ministère de l'Education Nationale, Depp 2015

La part des moins de 25 ans est beaucoup plus importante dans les QPV qu'elle ne l'est à l'extérieur ainsi que nous l'avons vu dans le chapitre sur le peuplement. Seulement, cet écart concerne les moins de 15 ans puisqu'entre 15 et 24 ans, la part des jeunes est de 15% dans les quartiers contre 16% à l'extérieur des quartiers. La situation à l'extérieur des quartiers est bien évidemment la conséquence du peuplement des jeunes étudiants (qui ne sont que très peu représentés dans les quartiers prioritaires mais très fortement domiciliés dans les quartiers du centre de Nantes par exemple).

Entre 18 et 30 ans ce sont 47% des jeunes garçons qui vivent en logement autonome contre 58% en dehors des quartiers. Pour les jeunes femmes les taux respectifs sont de 62% et 65%. Les jeunes femmes sont donc beaucoup plus souvent en logement autonome que les jeunes garçons et les écarts avec Nantes Métropole sont moindres.

Environ une jeune femme de 18 à 24 ans sur sept a une charge d'enfant(s). Ainsi, un tiers des mamans de Nantes Métropole de cette tranche d'âge vit dans un QPV. Elles sont ainsi 500 dans les QPV contre 1 000 à l'extérieur des quartiers. Il faut noter que les taux sont de 20% aux Dervallières et de 25% à Port Boyer. La part de ces jeunes mamans en situation de monoparentalité est d'un tiers. Cela a nécessairement un effet sur l'accès à l'emploi.

Par ailleurs, la part des personnes hébergées par leur famille après l'âge de 25 ans est beaucoup plus forte dans les QPV qu'à l'extérieur de ceux-ci. La solidarité familiale s'exerce par cet accueil ou ce maintien au domicile des parents des jeunes.

L'accès à l'emploi est souvent complexe pour les jeunes sans diplôme des quartiers de la Politique de la Ville. Ainsi, 14% des jeunes de 20/24 ans des quartiers ne sont ni en emploi ni en formation et n'ont aucun diplôme. Ce taux est de 4% seulement en dehors des quartiers. Un tiers de ces jeunes vivent dans les quartiers prioritaires. Ce chiffre illustre la part des jeunes qui ont quitté le système scolaire sans obtenir de diplôme.

Les jeunes des quartiers appartiennent plus fréquemment à la population active. 46% des 15 à 24 ans font partie de la population active contre 38% pour l'ensemble de Nantes Métropole. Mais parmi ces actifs, la probabilité d'être au chômage est près du double de celle pour les jeunes de tout Nantes Métropole. Ainsi, un jeune actif de Nantes Métropole sur neuf habite un QPV mais un jeune demandeur d'emploi sur cinq y réside.

Il faut noter que le nombre de jeunes demandeurs d'emploi, depuis 2009, dans les quartiers, a diminué beaucoup plus fortement en proportion qu'à l'extérieur. Ainsi, ce sont près de 300 jeunes demandeurs d'emploi en moins dans les QPV en 9 années. Cependant, en parallèle, le nombre de jeunes sur les quartiers s'est aussi réduit de 1 000. Cela explique que les écarts entre Nantes Métropole et les quartiers ne se sont pas réduits.

Les 20-24 ans ni en emploi ni en formation - sans diplôme

	Nbre en 2014	Part (%)	Répartition par sexe (%)		Evolution 2009-2014	
			Hommes	Femmes	Nbre	%
TP Bellevue Nantes	171	18,8	70,3	29,7	+17	+11,1
TP Dervallières	94	23,6	47,6	52,4	+32	+51,3
TP Malakoff	30	13,1	47,2	52,8	-32	-51,7
TP Breil-Malville	28	14,5	51,3	48,7	-17	-37,9
TP Quartiers Nord	74	8,0	67,0	33,0	-45	-37,8
TP Port-Boyer	17	13,6	40,0	60,0	-2	-11,1
TP Bottière Pin-Sec	89	25,9	62,9	37,1	+32	+56,9
TP Clos Toreau	10	4,8	47,4	52,6	+2	+26,4
TP La Halvèque	37	9,6	55,9	44,1	-2	-4,2
TP Bellevue St-Herblain	70	18,3	47,6	52,4	+14	+24,2
TP Sillon de Bretagne	24	15,9	59,1	40,9	-24	-50,4
TP Château	46	19,8	53,6	46,4	+7	+18,3
TP Plaisance	11	9,2	75,8	24,2	-2	-12,7
TP Ranzay-Grand Clos	15	7,3	24,9	75,1	-1	-7,9
TP Bellevue Nantes St-Herblain	241	18,6	63,7	36,3	+31	+14,6
TP Nantes Métropole	716	14,9	58,0	42,0	-22	-2,9
Territoires de veille	89	5,7	41,3	58,7	-51	-36,5
Nantes Métropole	2 188	4,2	57,1	42,9	+140	+6,8

Source : INSEE, RP fichier détail 2009-2014

Le regard porté sur les discriminations dans ce chapitre concerne essentiellement celles liées à l'immigration ou à la nationalité. Au regard des questions « sensibles » concernant cette thématique, l'analyse ne permet pas de dissocier les différentes origines des personnes concernées (Union Européenne, pays d'Afrique, Etats Unis, ...). Ainsi, un Cadre américain qui habite Nantes Métropole est considéré comme immigré de la même manière qu'un ouvrier béninois. Leurs statuts sont identiques dans cette analyse. De la même manière, nous ne pouvons pas analyser la situation des personnes nées de parents immigrés. En effet il est très probable que ces personnes sont de nationalité française (car nées en France) et, dans tous les cas, ne sont pas immigrées.

Etre « étranger » signifie ne pas être de nationalité française. Une personne qui a une double nationalité (française et une autre nationalité) est considérée comme française et non comme étrangère.

Etre « immigré », signifie être né étranger à l'étranger. Une grande partie des immigrés est devenue française, mais reste « immigrée ».

Au dernier recensement de la population, il y avait 40 000 personnes immigrées sur Nantes Métropole dont 13 300 dans les quartiers de la Politique de la Ville. Ainsi, un tiers exactement des personnes immigrées vit dans un des quartiers prioritaires de la métropole. La population de nationalité étrangère (qui est dans sa quasi globalité intégrée dans la population immigrée, les étrangers étant presque tous des immigrés, c'est-à-dire nés à l'étranger) est de 11 300 dans les QPV et de 29 000 sur l'ensemble de Nantes Métropole, soit 38% de tous les étrangers. Il faut noter que la part des immigrés de nationalité étrangère est plus importante dans les QPV qu'à l'extérieur. Cela peut s'expliquer par un public immigré plus fragile dans les quartiers qui s'orientera moins vers la demande de nationalité française ou qui aura plus fréquemment un refus (absence de maîtrise de la langue française par exemple).

Le niveau de formation des personnes immigrées dans les QPV est plus faible que celui des autres populations. Ainsi, 28% des jeunes immigrés (entre 18 et 24 ans) qui vivent dans un QPV ont le baccalauréat. Ce pourcentage dans les QPV pour les non immigrés est de 42%. Pour les jeunes immigrés hors quartier, le taux est de 44%. Il est de 68% pour les non immigrés qui vivent hors des QPV.

Face à l'emploi, les personnes immigrées sont beaucoup plus fragiles. Ainsi 40% des personnes recensées par l'INSEE, immigrées vivant en QPV sont au chômage. Ce pourcentage est de 11% pour les personnes non immigrées sur l'ensemble de Nantes Métropole. Pour les personnes non immigrées en QPV ce taux est de 24%. Là encore les personnes immigrées qui vivent en dehors des QPV sont beaucoup moins fréquemment en situation de chômage que les personnes immigrées en QPV (28%). Cet écart s'explique par des réalités d'immigration très différentes.

Enfin, le phénomène de déqualification est très important dans les QPV pour les personnes immigrées. Ainsi, parmi les 1 700 immigrés ayant un diplôme de l'enseignement supérieur, un tiers d'entre eux sont soit ouvrier, soit employé, quand ils vivent dans un QPV. Pour les immigrés hors QPV, le taux est de un sur cinq, ce qui est à peu près le taux des diplômés non immigrés dans les quartiers. Par contre, pour les diplômés non immigrés hors des QPV, le taux est de un sur sept. Cet indicateur met en évidence la difficulté pour des personnes immigrées diplômées à faire reconnaître leurs compétences et savoirs. Pour certains, le diplôme obtenu dans un pays d'origine ne sera pas reconnu par les employeurs en France.

Ces quelques données permettent d'approcher ce que peuvent être les effets de la discrimination liée à la fois aux origines et à la fois au lieu de vie qui semble amplifier les inégalités.

	Population étrangère			Population immigrée*		
	effectifs	%	Evol 2009-2014	effectifs	%	Evol 2009-2014
TP Bellevue Nantes	1 997	16,7	+10,1	2 423	20,3	+5,4
TP Dervallières	1 131	22,8	+33,5	1 223	24,7	+26,8
TP Malakoff	864	27,0	+10,8	1 082	33,8	+20,5
TP Breil-Malville	676	17,8	+34,5	757	19,9	+21,0
TP Quartiers Nord	1 625	14,5	+39,6	1 987	17,7	+19,0
TP Port-Boyer	318	14,0	+41,2	387	17,0	+28,0
TP Bottière Pin-Sec	1 459	26,2	+21,0	1 720	30,9	+11,4
TP Clos Toreau	307	11,0	+95,7	361	13,0	+50,3
TP La Halvêque	587	12,2	+32,1	673	14,0	+29,0
TP Bellevue St-Herblain	977	14,0	+74,3	1 135	16,2	+46,1
TP Sillon de Bretagne	417	27,2	-24,9	464	30,2	-30,1
TP Château	464	11,3	+127,0	483	11,7	+79,5
TP Plaisance	327	13,3	+44,7	378	15,4	+42,0
TP Ranzay-Grand Clos	211	7,6	-8,4	278	10,0	-3,8
TP Nantes Métropole	11 360	16,6	+27,4	13 349	19,5	+17,8
IRIS hors TP Nantes Métropole	18 011	3,3	+45,8	26 851	4,9	+35,4
Nantes Métropole	29 371	4,7	+38,1	40 200	6,5	+29,0
Pays de la Loire	92 425	2,5	+31,6	130 824	3,5	+25,0
France Métropolitaine	4 078 093	6,4	+11,5	5 848 314	9,1	+9,8

* personnes nées étrangères à l'étranger

Source : Insee RP 2009-2014

Al'image de la plupart des échelons territoriaux en France, les femmes sont plus nombreuses dans les QPV que les hommes. Elles représentent 53% des habitants dans les quartiers prioritaires contre 52% pour Nantes Métropole et le niveau national. Cet écart s'explique par la surreprésentation des familles monoparentales dont la quasi-totalité (9/10 dans les QPV) des adultes seuls avec enfant(s) est féminine. En effet, logiquement, au regard de la pyramide des personnes âgées, la part des femmes devrait être plus faible, car la population âgée (qui est essentiellement féminine) est peu nombreuse par rapport aux autres territoires.

Aujourd'hui les femmes qui ont entre 15 et 64 ans et qui ont achevé leurs études sont 47% sur Nantes Métropole à avoir un diplôme de l'enseignement supérieur. Ce taux est de 45% pour les hommes. Si l'écart est de deux points pour l'ensemble des 15/64 ans, il est de 7 points pour les 15/39 ans. L'accroissement des écarts entre hommes et femmes évolue progressivement au profit des femmes. Dans les quartiers, les écarts sont de deux points pour l'ensemble des 15/64 ans, également au profit des femmes et de 3,5 points pour les moins de 40 ans. L'accroissement des écarts est en progression, mais la dynamique y est moindre que pour l'ensemble de Nantes Métropole.

Malgré cette forte progression de la part des femmes diplômées de l'enseignement supérieur (bac+2 et plus), 8,8% des femmes qui habitent un quartier de la Politique de la Ville sont Cadres ou de profession intellectuelle supérieure contre 13% des hommes. Il faut noter qu'au cours des 5 dernières années, la part des femmes Cadres a progressé de 2,4 points alors que la part des hommes Cadres a progressé de 2,6 points. Il n'y a donc pas eu de réduction des écarts alors que la proportion de femmes diplômées s'est beaucoup plus fortement accrue que celle des hommes. A l'extérieur des quartiers, 20% des femmes sont Cadres contre 30% des hommes. L'écart entre les sexes s'est réduit de presque un point en 5 années.

Ainsi, il n'est donc pas surprenant de noter que 45% des femmes diplômées n'exercent pas un métier à responsabilité contre 37% des hommes diplômés dans les quartiers. En dehors des quartiers, les taux de déqualification sont de 28% pour les femmes et de 17% pour les hommes. Là aussi les écarts sont significatifs. Cependant, les taux sont beaucoup plus faibles à l'extérieur des quartiers qu'ils ne le sont dans les quartiers.

Ainsi que cela a déjà été énoncé précédemment, les taux d'activité des femmes entre 25 et 54 ans n'ont progressé que de 3 points entre 1990 et 2015 (le taux d'activité intègre les actifs ayant un emploi et les actifs en recherche d'emploi) dans les quartiers de la Politique de la Ville contre 11 points pour l'ensemble de Nantes Métropole. Dans les quartiers, les femmes ont beaucoup moins bénéficié de l'accroissement général de l'emploi féminin. Le taux d'activité des femmes en situation de monoparentalité est de 56% pour les 25/54 ans qui vivent dans un quartier de la Politique de la Ville contre 75% pour les femmes dans la même situation à l'extérieur des QPV.

Quand les femmes occupent un emploi, elles sont 37% à avoir un temps partiel contre 32% sur Nantes Métropole. Les taux pour les hommes sont de 14% dans les QPV et de 10% à l'extérieur des quartiers.

L'analyse des pratiques sportives dans les quartiers permet de mesurer la part des femmes qui ont une licence sportive dans un club. Ainsi, dans les QPV 6% des femmes ont une licence. En dehors des quartiers ce taux est de 19%. Pour les deux niveaux territoriaux, les hommes sont beaucoup plus représentés dans les clubs sportifs. Ainsi, 17% des hommes des quartiers sont licenciés dans un club sportif contre 34% des hommes situés à l'extérieur des quartiers.

	Taux d'hommes cadres et professions intellectuelles supérieures (en %)		Taux de femmes cadres et professions intellectuelles supérieures (en %)		Nombre de hauts niveaux de formation de 15-64 ans par sexe en 2014	
	2009	2014	2009	2014	Hommes	Femmes
TP Bellevue Nantes	9,5	9,2	8,5	9,7	543	756
TP Dervallières	4,5	6,7	0,8	3,4	149	197
TP Malakoff	4,5	13,2	1,6	6,8	166	169
TP Breil-Malville	12,1	16,0	4,7	11,7	185	236
TP Quartiers Nord	13,3	15,4	7,5	9,2	770	864
TP Port-Boyier	8,3	15,4	6,0	8,3	157	190
TP Bottière Pin-Sec	4,4	9,0	3,8	3,3	175	216
TP Clos Toreau	15,1	26,9	11,5	17,1	312	289
TP La Halvèque	11,4	13,1	3,8	9,7	383	442
TP Bellevue St-Herblain	6,9	10,8	3,5	7,8	357	515
TP Sillon de Bretagne	11,1	8,9	8,7	4,5	110	81
TP Château	9,5	7,7	6,3	8,1	206	281
TP Plaisance	15,6	10,0	6,4	6,5	202	230
TP Ranzay-Grand Clos	21,5	28,4	14,7	15,8	260	279
TP Bellevue Nantes St-Herblain	8,5	9,8	6,6	8,9	900	1 271
TP Nantes Métropole	10,4	13,0	6,4	8,8	3 975	4 745
Territoires de veille	18,5	20,5	8,9	12,8	2 547	2 801
Nantes Métropole	27,9	30,6	16,9	20,3	72 491	78 244

Source : INSEE, RP fichier détail 2009-2014



02 51 80 69 80



contact@compas-tis.com

<http://www.lecompas.fr>